

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1894-1895.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE NOVEMBRE.

FEUILLETON AU 10 DÉCEMBRE 1894.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|---|
| 1. | 1. | <p>Par pétition de Chenogne,</p> <p>Le sieur Luc, instituteur en disponibilité, à Chenogne, demande la continuation de son traitement d'attente ou son rétablissement dans ses fonctions.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 2. | 2. | <p>Par pétition datée de Wanne, le 13 août 1894,</p> <p>Le sieur Jeanpierre, à Wanne, se plaint d'un déni de justice et d'une procédure irrégulièrement exercée.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 3. | 3. | <p>Par pétition datée de Borgerhout, le 25 septembre 1894,</p> <p>L'administration communale de Borgerhout transmet une pétition de la « Borgerhoutsche volksgilde » demandant que le 11 juillet soit décrété jour de fête nationale en souvenir de la bataille des Éperons d'or. Elle transmet le même vœu émis par le conseil communal de cette localité.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
4.	4.

Par pétition datée de Charleroi, le 7 juin 1894,

Des habitants de Charleroi demandent que le droit d'entrée qui serait éventuellement établi sur le bois pour houillères ne soit perçu que d'après le poids ou la valeur, et ne soit appliqué qu'après avril 1895.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

5.

6.

Par pétition datée de Liège, le 12 juin 1894,

Le président et le secrétaire de l' « Union syndicale des négociants en denrées alimentaires » protestent contre l'établissement de tout droit d'entrée sur les produits alimentaires. Ils demandent le rejet du projet de loi y relatif et signalent à la Chambre la situation à laquelle sont réduits les meuniers belges par suite de la législation française sur l'admission temporaire et les acquits à caution.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres des Finances; de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.*

6.

7.

Par pétition datée d'Anvers, le 12 juin 1894,

Le collègue des bourgmestre et échevins d'Anvers, demande le rejet du projet de loi apportant des modifications aux dispositions qui régissent le commerce des viandes.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.*

7.

8.

Par pétition datée de Hyon, le 13 juin 1894,

Le conseil communal de Hyon proteste contre le projet de loi rectifiant le territoire de la ville de Mons dans les parties limitrophes des communes de Cuesmes, Hyon, Spiennes et Saint-Symphorien.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

8.

9.

Par pétition datée de Laeken, le 12 juin 1894,

Des habitants de Laeken signalent qu'un habitant de cette commune a été arbitrairement colloqué dans une maison de santé. Ils prient la Chambre d'examiner s'il n'y a pas lieu de modifier la loi du 8 décembre 1873 relative à l'internement des aliénés.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

Numéros du feuillet.	Numéros du registre des pétitions.
----------------------------	--

- | | | |
|-----|-----|--|
| 9. | 10. | <p>Par pétition datée de Châtelet, le 26 juillet 1894,</p> <p>Le sieur Libotte, à Châtelet, expose que son fils est mort à la suite d'un accident survenu à la Compagnie de chemin de fer à laquelle il appartenait. Il se plaint de n'avoir pu obtenir d'indemnité de ce chef et réclame l'intervention de la Chambre à ce sujet.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à MM. les Ministres des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et de la Justice.</i></p> |
| 10. | 11. | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 8 novembre 1894,</p> <p>La veuve Lavigne, à Bruxelles, demande la mise en liberté de son fils, interné à la maison de Merxplas.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 11. | 12. | <p>Par pétition datée de Farcienne, le 25 octobre 1894,</p> <p>La veuve Dumont, à Farcienne, demande un secours.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 12. | 13. | <p>Par pétition datée de Hal,</p> <p>Le conseil communal de Hal demande l'introduction de la représentation proportionnelle à tous les degrés.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 13. | 14. | <p>Par pétition datée de Hingene, octobre 1894,</p> <p>Des habitants de Hingene demandent l'abolition du tirage au sort et la création d'une armée de volontaires.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i></p> |
| 14 | 15. | <p>Par pétition datée d'Anvers, 1894,</p> <p>Le secrétaire du « Socialistische arbeiderspartij » d'Anvers prie la Chambre de voter une loi d'amnistie en faveur des personnes qui ont été condamnées au cours des manifestations organisées pour l'obtention du suffrage universel.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de Justice.</i></p> |
| 15. | 16. | <p>Par pétitions datées de Bruxelles, les 2 et 31 août 1894,</p> <p>La dame Dubois, à Bruxelles, demande un secours.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |

Numéro du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
-----------------------------	--

- | | | |
|-----|-----|---|
| 16. | 20. | <p>Par pétition datée de Louvain, le 15 novembre 1894,</p> <p>Le sieur Verschueren, à Louvain, réclame l'intervention de la Chambre pour que sa fille puisse, à ses frais, suivre les cours de la section primaire de l'école normale de l'État à Liège.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 17. | 21. | <p>Par pétition datée de Munck-Swalm,</p> <p>Des habitants de Munck-Swalm prient la Chambre de voter une loi établissant un droit d'entrée sur les produits agricoles.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à MM. les Ministres des Finances ; de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.</i></p> |
| 18. | 23. | <p>Par pétition datée de Verviers, le 7 juin 1894,</p> <p>Des habitants de Verviers prient la Chambre de repousser toute proposition ou tout projet de loi qui aurait pour objet de frapper d'un droit d'entrée les produits alimentaires.</p> <p>Même pétition d'habitants de Dolhain.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à MM. les Ministres des Finances ; de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.</i></p> |
| 19. | 24. | <p>Par pétition datée d'Audenaerde, le 13 novembre 1894,</p> <p>Un habitant d'Audenaerde demande que le compte rendu des séances de la Chambre publie le texte des lois votées.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi au Bureau de la Chambre.</i></p> |
| 20. | 25. | <p>Par pétition datée de Gand, le 13 novembre 1894,</p> <p>Le sieur Hoogstoel, à Gand, demande à être exonéré du paiement des contributions personnelle et communale jusqu'à ce qu'il ait terminé tout compte avec la Société pour favoriser la construction de maisons ouvrières « Eigen aard is goud waard ».</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre des Finances.</i></p> |
| 21. | 26. | <p>Par pétition datée de Gand, le 6 novembre 1894,</p> <p>Le président et le secrétaire de la « Section des arts plastiques du Cercle artistique et littéraire de Gand » émettent des vœux au sujet des travaux de</p> |

Numéro du feuilleton	Numéro du registre des pétitions
----------------------------	--

restauration à effectuer au château des Comtes de Flandre, à Gand.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.*

- | | | |
|-----|-----|---|
| 22. | 27. | Par pétition datée de Gand, le 17 novembre 1894,
Le président et le secrétaire du «Syndicat des fabricants de chicorée », à Gand, demandent l'établissement d'un droit d'entrée sur les chicorées.

DÉCISION : <i>Renvoi à MM. les Ministres des Finances ; de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics</i> |
| 23. | 28. | Par pétition datée de Binche, le 22 novembre 1894,
Le sieur De Kerf, à Binche, se plaint d'avoir été arbitrairement destitué de ses fonctions de commissaire de police et demande une pension.

DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |
| 24. | 29. | Par pétition datée de Jumet, le 13 novembre 1894,
Des habitants de Jumet prient la Chambre d'étendre le droit de vote aux étrangers qui, en vertu de l'article 13 du Code civil, sont autorisés à fixer leur domicile en Belgique. Ils demandent subsidiairement la réduction du droit d'enregistrement fixé pour l'obtention de la naturalisation.

DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |
| 25. | 53. | Par pétition datée de Chapelle-lez-Herlaimont, le 22 novembre 1894,
Le conseil communal de Chapelle-lez-Herlaimont émet le vœu 1° de voir appliquer le système de la représentation proportionnelle aux élections à tous les degrés ; 2° de voir accorder une pension alimentaire, aux frais de l'État, à tout citoyen incapable de travailler.

DÉCISION : <i>Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances.</i> |
| 26. | 57. | Par pétition datée de Roulers, le 10 novembre 1894,
Le sieur Vandewalle, ancien instituteur communal à |

Numéros
du
feuilleton.

Numéro
du registre des
pétitions.

Roulers, demande le vote d'une loi accordant une pension aux instituteurs qui, pour des raisons de conscience, ont quitté l'enseignement en 1879.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

27. 58. Par pétition datée de Ledegem, le 21 novembre 1894,
La dame Soenen, à Ledegem, proteste contre un arrêt de la Cour de cassation qui lui refuse le bénéfice du *pro Deo*.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

28. 59. Par pétition en date du 20 novembre 1894,
Le sieur Janssens demande la suppression d'un examen que doivent subir, pour être promus au traitement de 3,400 francs, les employés du service des voies et travaux à l'administration des Chemins de fer de l'État.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

29. 60. Par pétition datée de Marbehan, le 26 novembre 1894,
Le sieur Lefebvre, à Marbehan, réclame l'intervention de la Chambre pour obtenir le payement d'une indemnité annuelle qui ne lui a plus été servie depuis deux ans et à laquelle il aurait droit du chef d'une infiltration d'eau due au voisinage d'un réservoir destiné à l'alimentation des machines à la station de Marbehan.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

30. 61. Par pétition datée de Mariembourg, le 14 août 1894,
Le bourgmestre de Mariembourg réclame l'annulation d'une délibération du conseil communal de cette localité et une élection nouvelle pour les fonctions de secrétaire communal.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

31. 62. Par pétition datée de Gand, le 20 novembre 1894,
Le sieur Vanden Bosch, à Gand, au nom d'un meeting tenu dans cette ville, propose des dispositions nouvelles à la loi apportant des modifications à la loi

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

du 25 août 1885 relative aux vices rédhibitoires en matière de ventes ou d'échanges d'animaux domestiques.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.*

52. 64. Par pétition datée de Bruxelles, le 25 novembre 1894,
Des habitants de Bruxelles dénoncent comme abusive une arrestation récente à laquelle il aurait été procédé du chef d'aliénation mentale.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

53. 65. Par pétition datée de Jumet, le 15 novembre 1894,
Le sieur Matthis, à Jumet, prie la Chambre d'étendre le droit de vote à la commune aux étrangers qui, aux termes de l'article 13 du Code civil, ont élu et acquis leur domicile en Belgique et qui sont officiers de la garde civique active, en activité de service ou ayant eu au moins trois années de grade.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

54. 66. Par pétition datée de Bruges, le 26 novembre 1894,
Le président et le secrétaire de l'« Union syndicale » de Bruges demandent l'application stricte de la loi du 30 janvier 1892 comme correctif de l'usage frauduleux des acquits à caution.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

55. 67. Par pétition datée de Marbehan, le 26 novembre 1894,
Le sieur Hacherelle, à Marbehan, réclame l'intervention de la Chambre pour obtenir le remboursement de droits d'entrée excessifs.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

56. 68. Par pétition datée d'Alost,
Des membres du comité de la Société ouvrière « Progrès par le travail », à Alost, proposent une modification à la loi électorale du 12 avril 1894.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

Numéro du feuilleton.	Numéro du registre des pétitions.
37.	72.

Par pétition datée de Moorseele, le 24 novembre 1894,

Le sieur Verstraete, à Moorseele, sollicite une indemnité pour le dédommager du préjudice qu'il a subi par l'enfouissement d'une vache qui lui appartenait et qui a été déclarée impropre à la consommation.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie, du Travail et des Travaux publics.*

38.	73.	Par pétition datée de Bruxelles, le 24 novembre 1894,
-----	-----	---

Le président et le secrétaire du « Nationaal Vlaamsch Verbond, » à Bruxelles, demandent que la liste des communes flamandes soit complétée sans nouveau délai, par l'addition des vingt-deux communes qu'ils signalent.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres de la Justice ; de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

39.	74.	Par pétition datée de Tamise, le 29 novembre 1894,
-----	-----	--

Le président et le secrétaire de la Fédération des commissaires de police de la Flandre orientale « proposent diverses mesures tendant à améliorer leur position ».

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

40.	75.	Par pétition datée de Mons, le 29 novembre 1894,
-----	-----	--

Le sieur Moreau, secrétaire du parquet de Mons, réclame l'intervention de la Chambre pour que la circulaire du Ministre de la Justice du 22 janvier 1892 lui soit appliquée.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

